

## Procès-verbal de la réunion de pré-soumission

<b>DATE ET HEURE</b>	29 juin 2021 à 10h00mn
<b>PASSATION DE MARCHÉ N°</b>	DAO/CB/MCA-M/EW-39-D-Lot 9/Compact
<b>LIEU</b>	Par webinaire
<b>ENTITE</b>	Agence MCA-Morocco
<b>INTITULE DU PROJET</b>	Acquisition, du gros matériel destiné aux instituts de formation professionnelle bénéficiant de l'appui financier du Fonds Charaka-LOT-9  Projet : Institut de Formation aux Métiers de Boulangerie et de Pâtisserie IFMBP Casablanca (P76).

### 1<sup>ère</sup> partie - Présentation de l'Appel d'offres

L'Agence MCA-Morocco a organisé, le **29 juin 2021 à 10h00mn**, une réunion d'information afin de présenter le contenu du Dossier de l'Appel d'Offre n° **DAO/CB/MCA-M/EW-39-D-Lot 9/Compact** et apporter des clarifications sur les aspects techniques, de passation de marchés et fiscaux, aux soumissionnaires potentiellement intéressés par cet Appel d'Offres.

M. Mohamed El Moumane, Manager « Passation de Marchés » à l'Agence MCA-Morocco, a ouvert la séance avec une brève présentation d'usage et une explication des objectifs de la réunion, avant de passer la parole à M. Youssef Masrour, Manager du Fonds Charaka « Formation Professionnelle », Agence MCA-Morocco, pour présenter l'objectif de cette consultation et les grands axes du Compact avant de passer en revue le contexte de la prestation ainsi que la consistance des missions et des activités à effectuer dans le cadre de l'appel d'offres susmentionné, tel que présenté au niveau des spécifications techniques.

M. Abdellah Adlaoui Manager GIS de l'Agence MCA-Morocco, a présenté les exigences du MCA-M qui s'articule autour des aspects suivants :

- Développement socio-économique ;
- Non-discrimination et égalité des chances ;
- Interdiction du harcèlement sexuel ;
- Lutte contre la traite des personnes.

Il a tenu à préciser l'existence de plusieurs références publiées sur les sites du MCC et du MCA MOROCCO qui traitent des aspects GIS. Ces références sont à disposition des partenaires et des contractants pour consultation et pour l'élaboration de leurs plans d'actions.

M. Salah Eddine Belhassane, « Procurement Specialist » du Procurement Agent de l'Agence MCA-Morocco, a présenté le processus de passation des marchés selon les procédures de MCC. Il a également insisté sur les éléments suivants :

- La méthode de sélection pour cette prestation est le Compétitive Bidding (CB), basée sur la sélection de l'offre la moins disante parmi les offres substantiellement conformes.

- Seule une soumission par voie électronique est acceptée via le lien Dropbox mentionné sur le Dossier d'Appel d'Offres, sauf pour la garantie d'offre originale qui doit être soumise en version physique au plus tard le **20 juillet 2021 avant 16h30mn**, heure locale de Rabat, Maroc, à l'Agence MCA-M, et une copie scannée doit être déposée dans l'offre à la date limite de réception des offres ;
- La date limite pour demander les clarifications est le **02 juillet 2021** ;
- La date limite pour la réception des offres est le **16 juillet 2021 à 15h00mn**, heure locale de Rabat.

M. Mohamed El Moumane a présenté les dispositions fiscales propres aux procédures de MCC, à prendre en considération par les soumissionnaires qui comptent soumettre leurs offres.

Les démarches nécessaires pour la partie fiscale sont les suivantes :

- Les prestations financées dans le cadre de l'Accord du Compact II sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée et des droits à l'importation.
- Pour pouvoir facturer en Hors-Taxes, la demande d'achat en exonération de la TVA /franchise douanière est déposée par l'Agence MCA-Morocco auprès de l'administration compétente.
- La demande d'exonération de la TVA/franchise douanière se fait sur la base des factures pro-forma fournies par le fournisseur à l'Agence MCA-Morocco, après la signature du contrat.
- Une attestation d'achat en exonération de la TVA/ franchise douanière est fournie par l'administration compétente.
- En application de l'article 103 du Code Général des Impôts : les prestataires non-résidents ayant désigné un représentant fiscal au Maroc, ou prestataires établis au Maroc, ayant supporté la TVA au nom de leur sous-traitants, peuvent formuler une demande de remboursement du crédit de TVA, auprès du service local des Impôts à la fin de chaque trimestre de l'année civile au titre des opérations réalisées au cours du ou des trimestres écoulés.
- L'Agence MCA-Morocco procédera à une retenue à la source de l'impôt sur les sociétés (IS) de 10% sur tous les montants bruts réglés (HT), en contrepartie de prestations de services, en faveur des non-résidents.
- Pour tous les impôts sur les bénéfices prélevés, les non-résidents concernés recevront du gouvernement du Maroc, à leur demande, la preuve de paiement pour leur éviter la double imposition.
- L'offre financière doit inclure tous les coûts, les prix, les frais, y compris toutes les taxes payées au Maroc, ainsi que tous les droits et taxes payés dans le pays d'origine, y compris les droits de douane et autres prélèvements que le consultant est susceptible de subir.
- Cette proposition ne devra pas inclure les montants de la TVA, ainsi que les droits de douanes au Maroc, quand ils existent, et pour lesquels les fournisseurs recevront des attestations d'exonération et des franchises douanières.

La présentation PowerPoint exposée lors de la réunion et détaillant chaque partie (technique, passation des marchés et dispositions fiscales) est jointe à ce procès-verbal (Annexe II).

Les questions posées et les réponses seront présentées au niveau de la 2<sup>ème</sup> partie de ce rapport.

## 2<sup>ème</sup> partie – Questions/Réponses

Q1 : Quelles sont les dispositions nécessaires pour les normes au Maroc ?

**R1 : Tous les équipements doivent être conformes aux normes UE comme précisé dans le DAO.**

Q2 : Avez-vous convenu d'une entreprise en charge de l'installation et de la garantie des équipements ?

**R2 : Comme il est mentionné dans le DAO, le prestataire aura à sa charge la fourniture, l'installation, la mise ne marche, la formation, le service après-vente ainsi que la garantie.**

Q3 : En ce qui concerne la procédure d'expédition, quel incoterm doit être mis en place et qui doit en avoir la charge.

**R3 : Le prestataire aura à sa charge cette opération également.**

Q4 : Le déchargement est à la charge de qui ?

**R4 : Le déchargement est à la charge du prestataire.**

Q5 : Est-ce que des réunions en amont seront programmées afin de pouvoir gérer l'installation.

**R5 : Effectivement, d'où la demande d'un plan d'installation et les besoins afin que le BET puisse organiser les réunions de chantier.**

Q6 : Pouvez-vous préciser la distance mentionnée au niveau de l'item 1.

**R6 : La distance sera précisée et transmise comme réponse aux clarifications.**

Annexe I : Fiche de présence

Annexe II : Présentation (en Powerpoint)

## Annexe I : Fiche de présence

## REUNION DE PRE-SOUMISSION

**DP N°** : DAO/CB/MCA-M/EW-39-D-Lot 9/Compact

**Intitulé** : Acquisition, du gros matériel destiné aux instituts de formation professionnelle bénéficiant de l'appui financier du Fonds Charaka-LOT-9

Projet : Institut de Formation aux Métiers de Boulangerie et de Pâtisserie IFMBP Casablanca (P76).

**Entité** : Agence MCA-Morocco

**Lieu** : Webinaire

**Date** : 29 juin 2021 à 10h00mn

NOM	TITRE	ORGANISME	ADRESSE ELECTRONIQUE	SIGNATURE
Youssef Masrour	Manager Fonds Charaka- Formation Professionnelle	Agence MCA-Morocco		Par webinaire
Mohamed El Moumane	Manager Passation de Marchés	Agence MCA-Morocco		Par webinaire
Abdellah Adlaoui	Manager GIS	Agence MCA-Morocco		Par webinaire
Salah Eddine Belhassane	Procurement Specialist	PA-Agence MCA-Morocco		Par webinaire
Mustapha Diani	Expert technique	Cabinet GOPA (gestionnaire du Fonds Charaka)		Par webinaire
Najwa OUBAIDI		Sacom	<a href="mailto:commercial2@sacom.ma">commercial2@sacom.ma</a>	Par webinaire
Ali Ouberri		Sacom	<a href="mailto:commercial@sacom.ma">commercial@sacom.ma</a>	Par webinaire
Charles Lachaize		PANEM	<a href="mailto:charles.lachaize@panem.fr">charles.lachaize@panem.fr</a>	Par webinaire
Laurent TALLARD		PAVAILLER	<a href="mailto:tallard@pavailier.com">tallard@pavailier.com</a>	Par webinaire
AMAIZE NADIA		AIT BENNAI	<a href="mailto:aitbennani@gmail.com">aitbennani@gmail.com</a>	Par webinaire
DAAJI		BCR	<a href="mailto:jamila.daaji@bcr.fr">jamila.daaji@bcr.fr</a>	Par webinaire
Abdelhak BOUZIRI		AERIA KITCHENS	<a href="mailto:a.bouziri@aeria.ma">a.bouziri@aeria.ma</a>	Par webinaire